

**Le billet de la
Municipalité**

Pourquoi l'investissement culturel doit-il être considéré comme un élément clé de la politique publique? Quelles sont les retombées économiques directes et indirectes de la culture? Quels sont les différents types d'investissements possibles?



Voilà un certain nombre de questions parmi d'autres qui interpellent un responsable politique en charge de concevoir, soutenir et développer la culture dans sa commune. Car en effet, il n'y a pas de raisons fondamentales d'ignorer l'importance de la culture dans le développement d'une région. En effet, si l'intérêt du rassemblement politique peut paraître évident en ce qui concerne les transports, les infrastructures routières, l'urbanisme, etc., la culture devrait l'être tout autant en ce sens qu'elle est assurément génératrice de profits et de bien-être. Ainsi, de nombreuses études corroborent le fait qu'un franc investi dans la culture rapporte le double.

Rappelons-nous aussi qu'une identité culturelle forte est un instrument de cohésion sociale et contribue au développement global de la société. Dès lors, à travers notre région, nous devons tout mettre en œuvre pour soutenir la création et pour favoriser l'accès des citoyens à la culture. Il faut désormais imaginer des solutions nouvelles, capables d'accompagner le développement constant de l'univers culturel en misant notamment sur le mécénat, sur des investissements privés en culture et sur l'élargissement des publics.

Longtemps, la culture a été considérée par les politiques comme une dépense improductive et superflue. Depuis, la culture a prouvé qu'elle pouvait être un vecteur de croissance qui contribue à la dynamique de l'économie générale d'une ville ou d'une région, au point de devenir un élément significatif dans la compétition que se livrent les territoires pour attirer les entreprises et fixer des emplois.

Idéalement situé entre Genève et Lausanne, au cœur d'un décor de rêve, Rolle a des atouts à faire valoir qu'il suffit juste d'imaginer et de soutenir. Pour voir la culture ensemble, c'est affirmer le devenir et la pérennité de notre société. ■

Denys Jaquet

Halte au «littering»!



Rolle n'échappe pas au phénomène de littering, ou abandon de déchets sur la voie publique.

Les 17h 30, ce mardi 8 octobre 2013. Rolle, ma ville, si joliment nommée «Perle du Léman», se noie dans la douceur d'un automne naissant. Je longe les quais pour rentrer chez moi. Le lac est si calme qu'il invite à la flânerie. En séance municipale cet après-midi, nous avons évoqué la problématique de la propreté sur l'espace public et du respect que l'on est en droit d'attendre des citoyens d'une si jolie ville. Arrivé à la hauteur de la petite place agrémentée de quelques bancs, mes rêveries s'estompent brutalement. Jonchant le sol sur quelques mètres carrés, les restes d'homme sapiens s'étalent dans leur terrible réalité. Le mégot salit et pollue ma ville, mais si il n'y avait que lui? Rolle, ma ville est victime désormais du phénomène de «littering» dont les causes ne résident ni dans les taxes au sac, ni dans le manque de poubelles: ce problème est dû à un changement de comportement des consommateurs. Boissons et plats à emporter, jour-

naux gratuits, cigarettes constituent les principaux types de débris. Grâce à la voirie de la ville, ce triste spectacle ne durera pas. Les déchets déjà à l'eau entament quant à eux un long parcours sur le Léman.

Qu'est-ce que le Littering?

Beaucoup d'emballages de boissons et de repas à l'emporter, de mégots de cigarettes et d'autres déchets finissent par terre et non dans la poubelle. Ce phénomène, à savoir l'abandon de déchets sur la voie publique (dit aussi «littering»), augmente considérablement les frais de nettoyage des communes et dérange la population. En 2010, la Suisse a consommé environ 1 million de tonnes de matières plastiques. Selon une étude canadienne, 11 milliards de cigarettes sont grillées sur terre par jour. La fumée d'une cigarette pollue autant que 10 voitures diesel tournant au ralenti pendant 30 minutes. Les mégots représentent: 2,3 millions

de tonnes de déchets; 209 000 tonnes de déchets chimiques rejetés dans la nature; 2500 composants chimiques différents rejetés dans la nature. Pourquoi s'intéresser à ce problème? Parce que aussi petits soient-ils, les mégots de cigarette s'accumulent très rapidement, jusqu'à représenter chaque année en Suisse l'équivalent de 20 tonnes de déchets jetés au sol. Bien au delà du simple problème esthétique, leur composition et les résidus toxiques qu'ils contiennent (goudron, nicotine,...) peuvent alors poser des problèmes de pollution. Les mégots se retrouvant dans le caniveau contaminent par exemple les eaux claires qui termineront leur course dans le lac. Difficiles à ramasser dans les espaces verts, ils peuvent même rester sur place jusqu'à 10 années avant de disparaître totalement. 954 millions de mégots sont recensés dans les rues et les cours d'eau chaque année en Suisse.

La beauté de nos quais et de nos rues dépend de gestes simples que chacun peut accomplir. ■

Texte et photos: Denys Jaquet

Ci-contre: un tableau de la durée de vie d'un déchet jeté dans la nature.

**Prochain
Bulletin communal:
8 novembre**



En souvenir des disparus

Depuis le printemps 2013, le Jardin du Souvenir du cimetière arbore une stèle de commémoration. Il s'agit d'un élégant objet de granit noir poli, brillant. Il dispose d'une face légèrement inclinée pour la réception de 55 plaquettes commémoratives de 7.5 x 4.5 cm environ. Cette stèle répond aux demandes de nombreuses familles désireuses d'apposer le nom d'un défunt au Jardin du Souvenir, comme cela se pratique dans plusieurs communes de la région. A noter qu'en moyenne annuelle, huit familles choisissent de déposer les cendres de leurs proches au Jardin du Souvenir de Rolle. Celles qui le souhaitent pourront dorénavant commander une plaquette gravée au nom du défunt, avec mention des dates de naissance et de décès. La pose d'une plaquette est tout à fait facultative. Son coût (gravure et installation) est de 400 francs pour une durée de pose de 30 ans. Le préposé communal aux inhumations et incinérations, reste bien entendu à votre disposition pour toute précision à cet égard. Les demandes sont à adresser par écrit à l'administration communale, avec le nom du défunt, ses dates de naissance et de décès. Une lettre de confirmation suivra, permettant la commande et la production de la plaquette souhaitée. ■

Renseignements: Marc Leyvraz, 021 557 96 96



Une stèle de commémoration, installée au printemps dernier au cimetière de Rolle, peut accueillir les noms des défunts incinérés.

L'environnement, la symbiose*

Notre planète est un système vivant, un écosystème sur lequel chacun de nos gestes a une influence directe. Trier ses déchets, utiliser les transports en commun les énergies renouvelables, économiser l'eau, l'électricité, permet de préserver la qualité de l'air, de l'eau, du sol, la faune, la flore, et les paysages.

DURÉE DE VIE D'UN DÉCHET JETÉ DANS LA NATURE

Ticket de métro, de bus	1 an	Boîte en carton	Mouchoir en papier
Journal	5 ans	Papier de bonbon	Cheering-gum
Briquet en plastique	10 à 100 ans	Boîte de conserve	Canette en aluminium
Huile de vidange	100 à 500 ans	File au mercure	Pneu en caoutchouc
Sac en plastique	100 à 1000 ans	Carte téléphonique	Verre
Bouteille en plastique	4 000 ans		

LE RESPECT DE LA NATURE PASSE PAR DES GESTES ET DES CHOIX QUOTIDIENS AINSI VOUS QUI EMPRUNTEZ LES QAIS DE ROLLE, NE LAISSEZ-PAS VOS DÉCHETS EN PLEINE NATURE!...

ROLLE
PERLE DU LÉMAN

* Le mot «symbiose» signifie «vie en commun».